

Avec le soutien de :



Resp^{haies}

Fiche de synthèse

Atouts et contraintes de la gestion durable des haies

Juin 2023

Action 2.1

Livrable L.2.13

Auteur :
Frédéric Coulon – Solagro



Recommandations de gestion durable des haies

	Recommandations	Bénéfices fonctionnels
Stratification	Continuité des strates (verticales). Haies multi-stratifiées.	Favoriser la flore et la faune associées. Effet piège à nitrate renforcé.
Largeur	Largeur totale de 5 m à 10 m. Emprise au sol minimale de 1,5 m. Forte densité de tiges.	Favoriser les espèces forestières. Meilleure régénération et effet hydraulique renforcé.
Ourlet	Conserver une bande herbeuse de plus de 2,5 m de large, et surtout d'un minimum de 1 m. Ne pas désherber. Ne pas fertiliser. Fauche tardive (après mi-octobre).	Diversité faunistique et floristique supérieure. Préserver la fonction accueil des auxiliaires et des chaînes trophiques. Infiltration de l'eau, piégeage des polluants.
Espèces végétales	Préserver les lianes, notamment le lierre. Origine locale des espèces (Label Végétal local). Privilégier les feuillus.	Habitats pour les insectes et ressources pour avifaune (baies). Diversité génétique, adaptation climatique.
Taille	Pas de taille sommitale des haies arborées. Privilégier le recépage au ras du sol. Tailler en période de repos végétatif (nov. – février), hors gel. Espacer les interventions (>5-6 ans).	Maintien ou régénération de la strates arbustives et arborées Respect de la période de reproduction. Meilleur état sanitaire. Non dérangement des populations
Outils	Ne pas utiliser l'épareuse. Privilégier le lamier et la tronçonneuse	Lacération, risque phytosanitaire. Coupes nettes
Micro-habitats	Conservation du bois morts (1-5% du volume). Préserver les arbres à cavité (vieux arbres, têtards). Ne pas brûler le bois laissé sur place.	Préserver les insectes xylophages et des espèces cavernicoles (oiseaux, chauve-souris...).
Échelle du territoire (paysage)	Diversité de types de haies. Connexion entre haies. Connexion avec les autres infrastructures agroécologiques. Réseau assez dense (150 m max.) Préserver les haies de ceinture, en bas de vallons.	Diversité d'habitats Améliorer l'effet corridor. Protection des cultures par les auxiliaires. Qualité de l'eau (nitrates).

Tableau 1 : Recommandations de gestion des haies et services écosystémiques

Freins et leviers à la mise en œuvre des recommandations de gestion durable des haies

Les échanges avec les agriculteurs et conseillers-animateurs de territoire ont permis l'identification des leviers et freins à la mise en œuvre des préconisations de gestion des haies et arbres champêtres, du point de vue de l'aménagement et de la gestion durable. Ces atouts et contraintes de gestion relèvent des différentes thématiques (ou composantes) suivantes : agronomie, économie, réglementaire ou social.

On peut souligner que les principaux freins à la mise en œuvre des bonnes pratiques de gestion durable des haies résultent du fait que l'arbre est encore perçu comme une contrainte agronomique et technique par les agriculteurs. Les haies sont davantage citées comme des éléments qui empiètent sur les parcelles et qui sont non productifs. Les bénéfices sont peu cités, peut-être minorés, en raison du caractère peu palpable (tangible) des fonctions écosystémiques. Toutefois, la fonction de lutte contre l'érosion des sols dans les parcelles en pente est largement soulignée, en particulier par les céréaliers conscients des enjeux de préservation des sols et de la matière organique, et qui mettent en œuvre des pratiques culturales de conservation des sols (travail superficiel, semis direct, strip-till...).

Domaine	Contraintes et freins	Atouts et leviers d'action
Agronomique/ Technique	<p>Craintes de perdre de la surface, et des impacts négatifs sur le rendement agricole.</p> <p>Peur du salissement (adventices).</p> <p>Manque de connaissances sur les aménités environnementales, biodiversité notamment.</p> <p>Manque de connaissances et de suivi pour être sûr de bien appliquer / comprendre les préconisations de bonnes pratiques.</p>	<p>Acquisition de connaissances : formations, démonstrations.</p> <p>Retours d'expérience d'autres fermes ou territoires.</p> <p>Évolution climatique qui accentue la prise de conscience des services rendus par les arbres (protection des sols contre l'érosion, protection contre le vent des animaux, ombrage / cultures).</p> <p>Être accompagné dans la gestion</p>
Économique	<p>Faible capacité d'investissement des agriculteurs (matériel adapté).</p> <p>Coût élevé des expertises environnementales.</p>	<p>Démarche collective (Cuma, GIEE).</p> <p>Aides financières à la plantation de haies.</p>
Réglementaire/ administratif	<p>Manque de moyens financiers.</p> <p>Manque de connaissance des aides possibles, complexité administrative.</p> <p>MAEC peu incitatives ou inadaptées.</p> <p>Incertitudes et manques de clarté de la haie de la PAC (peur du contrôle).</p>	
Social	<p>Temps disponible des exploitants (peu de main d'œuvre disponible).</p> <p>Faible acceptation sociale et culturelle, habitudes de pratiques.</p> <p>Niveau de connaissance et sensibilité des exploitants aux enjeux.</p> <p>Difficulté à créer un projet de long terme (contexte économie difficile, perspectives de reprise/transmissions incertaines, ...).</p>	<p>Accompagnements collectifs et individuels aux changements de pratiques.</p> <p>Retour favorable des habitants et élus (maires).</p> <p>Sensibilité environnementale (oiseaux, rapaces) et motivations de certains agriculteurs (surtout bio).</p>

Tableau 2 : Freins et leviers à l'adoption de bonnes pratiques de gestion des haies

Le statut peu clair de l'arbre dans la PAC ne favorise pas les actions de plantation, ni de maintien. L'accompagnement réalisé a permis d'améliorer en levant certaines craintes, mais de légers doutes subsistent encore sur ce qui pourrait se passer en cas de contrôle.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que les objectifs actuels de gestion soient essentiellement tournés vers la contention des haies. Si l'outil de taille latérale utilisé reste classiquement l'épareuse, des haies sont aussi parfois entretenues avec mesure.

Les agriculteurs qui pratiquent la taille annuelle reconnaissent leur volonté de restreindre l'impact des haies vis-à-vis des cultures, avec comme motivations principales la perte de surface cultivée (emprise) et la perte de rendement à cause de la concurrence hydrique des arbres. Cette dernière est renforcée par les conditions climatiques de sécheresse de plus en plus extrêmes rencontrées ces dernières années.

Les conséquences négatives qui résultent des tailles très (trop) fréquentes pratiquées avec un matériel inapproprié sont nombreuses : affaiblissement de la structure des haies, branches éclatées, faible régénération de l'étage arbustif entraînant un dégarnissage du pied de la haie (trouées).

Le partage d'expériences montrent que des tailles latérales espacées tous les deux ou trois ans que les haies ainsi gérées restent compatibles avec l'agriculture (haies peu envahissantes, présence de la ronce contrôlée...).

L'évolution vers du matériel à meilleure performance environnementale, comme le lamier (à disque ou à couteau) nécessite de concerner un groupe d'agriculteurs en raison de l'investissement (matériel, formation...). L'abandon de l'épareuse au profit du lamier permettrait de valoriser les haies par la production de copeaux de bois (bois raméal fragmentée – BRF) utilisés sur place, soit comme litière pour les animaux (chevrier), soit en paillage (maraichage de plein-champ).

Toutefois, la question du matériel ne suffit pas à améliorer la gestion. En effet, on constate que même ces lamiers, susceptibles d'une meilleure préservation des ligneux (coupe nette), sont aussi utilisés de manière inadaptée, et occasionnant des blessures importantes sur les arbres de hauts jets (y compris sur les troncs). Il est fortement essentiel de raisonner l'emploi de ces outils très puissants, en ne coupant pas les branches de plus de 20 cm de diamètre, et en prohibant la taille (latérale) du houppier qui portent atteinte à la vitalité des arbres. Les conseillers techniques du bocage incitent même à abandonner leur utilisation, et à privilégier l'emploi de techniques sylvicoles traditionnelles (recépage, élagage manuel...) plus respectueuses de l'intégrité des haies et de leur devenir.

Sous l'effet de la mécanisation et du manque de main d'œuvre dans les exploitations agricoles, la taille latérale des haies est devenue le principal mode d'entretien ces dernières décennies, avec pour seul objectif de contenir, voire de réduire, la largeur de la haie. Ainsi, la « haie rideau » se généralise dans de nombreuses régions bocagères. Les techniciens du bocage constatent leur affaiblissement progressif des strates arbustive et arborée (absence d'arbre d'avenir, maladies, envahissement par les épineux...) consécutives aussi à des interventions trop fréquentes.

Face à ce constat, et après de nombreuses expérimentations, les Plans de gestion durable des haies (PGDH) préconisent le recépage au sol des arbres et arbustes. Ce recépage réalisé tous 12-15 ans permet une production de bois-énergie (bûches, plaquettes), alors qu'une taille annuelle ne procure aucune valeur et affaiblit la haie.

Les agriculteurs hésitent encore à évoluer vers des pratiques plus favorables à la biodiversité, plus extensives recommandées pour une gestion durable des haies. Le manque de main d'œuvre pour réaliser le recépage des arbres et arbustes interroge et demeure un frein majeur, d'autant que les agriculteurs estiment que les haies ne sont pas assez productives pour envisager une valorisation économique en filière bois-énergie (bûches, plaquettes). L'absence de références locales de productivité de biomasse et de filières ne les incitent pas à investir cette voie, même pour la minorité qui utilise du bois bocager pour leur usage domestique. Les bois, bien présents dans ce paysage du Bas-Quercy, constitue une ressource plus évidente de leur point de vue. Ils restent encore peu motivés à réaliser un diagnostic du bocage (type PGDH) sans motivation économique ou une incitation financière (MAE, Label Haie, paiements verts).

Le changement climatique, qui se traduit par des excès climatiques (sécheresse, orages...) fait émerger un enjeu nouveau (pénurie de paille, matière organique des sols...). L'utilisation de copeaux de bois bocager comme litière animale (éleveur caprin) ou comme amendement sur des cultures particulières du territoire (vergers de pruniers, vignes du raisin de Moissac, maraichage de plein champ) est citée comme une voie à prospecter, avec le besoin d'en identifier les modalités technico-économiques et de mieux évaluer les bénéfices agronomiques (carbone, valeur fertilisante, etc.).

Pour citer ce document :

COULON, Frédéric. Fiche de synthèse sur les atouts et contraintes de la gestion durable des haies, Livrabe du projet Resp'haies, 2023, 6 pages.

En savoir plus sur Resp'haies :

Le projet de recherche et développement RESP'HAIES (RESilience et Performances des exploitations agricoles liées aux HAIES) s'est déroulé de 2019-2022, avec la participation de onze organismes de la recherche, du développement et de l'enseignement dans l'objectif est de renforcer les connaissances sur la thématique des haies autour de quatre axes :

- **Action 1** - productivité et de cubage des haies et apports de la géographie pour caractériser les haies,
- **Action 2** - services écosystémiques liés aux haies : biodiversité, ruissellement, carbone,
- **Action 3** - performances technico-économiques des exploitations agricoles liées aux haies
- **Action 4** - conceptions et tests de séquences pédagogique sur les haies.

Retrouvez tous les résultats du projet sur <https://afac-agroforesteries.fr/resphaies/>

Projet soutenu par :

Le projet bénéficie également du soutien de :



Partenaires du projet :

